



La gazette

DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

AGENDA

ZENAINES

TOUS LES JEUDIS (après-midi)

Jeux sauf si repas la veille

02/09/2020

Repas traiteur et jeux au Foyer Rural

14/10/2020

Repas pique-nique et jeux au Foyer Rural

04/11/2020

Repas traiteur et jeux au Foyer Rural

09/12/2020

Repas annuel traiteur et jeux au Foyer Rural

ASAC

07/09/2020

Reprise des cours GYM, PILATES et Marche Nordique

DATE A VENIR

Reprise Atelier Théâtre

13/09/2020

Randos Dampierre les Etangs du Ménillet

19 et 20/09/2020

Journées du Patrimoine

04/10/2020

Randos Forêt de Montécot - le Boulay

10/10/2020

LOTO

08/11/2020

Randos Montigny sur Avre

20/11/2020

Soirée Beaujolais

27/11/2020

Assemblée Générale

06/12/2020

Randos

STÉ DE CHASSE

25/09/2020

- Réunion d'ouverture
- Contrôle Assurances et permis
- Distribution des cartes

27/09/2020

Ouverture de la chasse

PHIL DE PÊCHE

À COMPTER DU 01/07/2020

Réduction du droit d'adhésion à 20€

LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous remercier, électrices et électeurs de Vert-en-Drouais, de m'avoir renouvelé votre confiance et d'avoir soutenu la liste « En Vert et avec Tous ».

Ces élections ont eu lieu dans un contexte très particulier eu égard à la crise du coronavirus et aux conséquences sanitaires qui en ont découlé.

Mais il était nécessaire que la démocratie puisse s'exprimer et vous l'avez fait en votant.

Le résultat de ce scrutin traduit sans ambiguïté l'aval donné au travail de l'équipe sortante et conforte l'action de la nouvelle équipe. Nous nous attacherons, pendant cette mandature, à améliorer le cadre de vie des Verdurocasses.

Conscients de la nécessité de rassembler toutes les compétences et les bonnes volontés et désireux de toujours mieux servir notre village, nous sommes et resterons à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes.

Pour ce faire, à cet outil apprécié qu'est la Gazette que vous avez entre vos mains, nous aurons prochainement un nouveau site Internet et je vous engage à vous inscrire pour recevoir les « newsletters ». N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Enfin permettez-moi, en cette période, de vous souhaiter de bonnes vacances !



Marcel DIARD

Elodie WISSOCQ

Paulo MONTEIRO

Odile CAJET

Olivier MATHA

Bruno JUMEAUX

Bernard PERDEREAU

Marie-Jeanne VILLALON

Irène GUICHARD - CHAUDAT

Jocelyne HERMÉLINE

Pascal JEANPIERRE

Beatrice QUERU

Evelyne DELAPLACE

Victoriano CASTEL

Florence DUMON



Mairie de Vert en Drouais
37 rue Charles Waddington
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre
de l'Agglo du Pays de Dreux.

RETOUR SUR...

CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'élection le 15 mars 2020 de la liste « En Vert et avec Tous », le nouveau conseil municipal s'est réuni le 28 mai pour élire le Maire et les Adjointes.

Comme le veut l'usage, c'est la doyenne de l'assemblée, Irène Guichard-Chaudat qui a ouvert ce conseil d'installation et a tenu à prononcer quelques mots : « J'ai l'honneur de présider cette première séance afin de procéder à l'élection du Maire. Je suis très fière, émue et ravie de prendre la route des 6 années à venir avec notre nouvelle équipe, qui je le souhaite de tout cœur, s'investira avec enthousiasme et bonne humeur pour le bien de la commune et de nos concitoyens ».

Ont été élus :

- Evelyne DELAPLACE, *Maire*
- Florence DUMON, *1^{ère} adjointe*
- Pascal JEANPIERRE, *2^e adjoint*
- Béatrice QUERU, *3^e adjointe*
- Victoriano CASTEL, *4^e adjoint*

Les commissions municipales ont également été constituées. Mme le Maire est Présidente de droit de chacune d'elles :

Commission Budget :

- Olivier MATHA, *Vice-président*
- Victoriano CASTEL
- Jocelyne HERMELINE
- Bruno JUMEAUX
- Marie-Jeanne VILLALON

Commission Affaires Scolaires / Périscolaire / Extrascolaire :

- Olivier MATHA, *Vice-président*
- Marcel DIARD
- Florence DUMON
- Jocelyne HERMELINE
- Paulo MONTEIRO
- Bernard PERDEREAU
- Elodie WISSOCQ

Commission Fêtes et Cérémonies :

- Béatrice QUERU, *Vice-présidente*
- Odile CAJET
- Florence DUMON
- Irène GUICHARD-CHAUDAT
- Pascal JEANPIERRE
- Paulo MONTEIRO
- Bernard PERDEREAU

Commission Urbanisme / Travaux / Assainissement :

- Pascal JEANPIERRE, *Vice-président*
- Marcel DIARD
- Jocelyne HERMELINE
- Bruno JUMEAUX
- Marie-Jeanne VILLALON
- Elodie WISSOCQ

Commission Cadre de Vie :

- Bernard PERDEREAU, *Vice-président*
- Victoriano CASTEL
- Florence DUMON
- Irène GUICHARD-CHAUDAT
- Bruno JUMEAUX
- Béatrice QUÉRU

Commission en charge du Personnel Communal :

- Marie-Jeanne VILLALON, *Vice-présidente*
- Victoriano CASTEL
- Pascal JEANPIERRE

Commission Culture et référent Office du Tourisme :

- Florence DUMON, *Vice-présidente*
- Odile CAJET
- Irène GUICHARD-CHAUDAT

Commission Communication :

- Victoriano CASTEL, *Vice-président*
- Irène GUICHARD-CHAUDAT
- Béatrice QUÉRU
- Marie-Jeanne VILLALON

Commission Sociale :

- Béatrice QUERU, *Vice-présidente*
- Irène GUICHARD-CHAUDAT
- Jocelyne HERMELINE
- Bernard PERDEREAU

Le 1er conseil municipal, présidé par Madame Evelyne Delaplace, Maire, s'est tenu le 9 juin 2020.

Les procès-verbaux (PV) des séances de conseil sont disponibles sur le site internet de la commune.

DISTRIBUTION DES MASQUES

Soucieux de la santé des administrés, les conseillers municipaux ont remis fin mai 2020, à chaque habitant adulte, 2 masques en tissu, lavables 100 fois, pour lutter contre la propagation du coronavirus. Cette distribution a été appréciée de tous.

- Avant de mettre ou d'enlever le masque :
Lavez-vous les mains
- Pour le mettre et pour l'enlever :
Tenez-le par les lanières élastiques
- Évitez de le toucher ou de le déplacer
- Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton
- Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté :
Isolez-le dans une pochette plastique en attendant de le laver
- Changez de masque quand vous l'avez porté 4h, quand vous souhaitez boire ou manger, s'il est humide ou s'il est endommagé
- Si vous êtes malade, le masque en tissu lavable, n'est pas adapté : consultez votre médecin

- Pour entretenir votre masque :
 - Lavez-le à 60°, au moins 30 minutes
 - Faites-le sécher à l'air libre ou séchez-le au sèche-linge ou avec un fer à repasser à 120-130°

* Informations spécifiques aux masques grand public (en tissu lavable et réutilisables) conformes à la norme AFNOR SPEC S76-001

- Comment jeter son masque, ses gants, son mouchoir ou sa lingette :
 - Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié et résistant
 - Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être fermé et conservé 24h
 - Après 24h, le sac doit être placé dans la poubelle ordures ménagères (marron)
 - Ces déchets ne doivent jamais être placés dans la poubelle déchets recyclables (jaune)

Le virus ne circule pas tout seul ! C'est l'homme, porteur du virus, qui circule. Nous devons continuer à nous protéger et protéger les autres, en adoptant les gestes barrières recommandés. Prenez soin de vous et des autres !

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE BERTHA HARJÈS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

Le 16 mars 2020, la situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées.

Les équipes enseignantes ont néanmoins assuré la continuité pédagogique via Internet, les appels téléphoniques ou les envois postaux aux familles.

A partir du 11 mai 2020, il a été décidé de rouvrir progressivement les écoles et établissements scolaires dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

L'équipe enseignante a mis en place un fonctionnement spécifique, répondant aux exigences du protocole sanitaire tout en permettant d'accueillir et de travailler avec un maximum d'élèves, tantôt en distanciel, tantôt en présentiel.

Un enseignant supplémentaire a été mis à disposition par l'Inspectrice de circonscription pour renforcer ce dispositif : accueil des enfants prioritaires (enfants des personnels réquisitionnés pour la gestion de la crise sanitaire, enfants d'enseignants, enfants en situation de handicap) et des fratries selon un taux d'encadrement très précis (1 adulte pour 12 en élémentaire et 1 pour 8 en maternelle) avec des mesures barrières parfois difficiles à faire respecter surtout chez les petits !

Plus de jeux collectifs ni de matériel partagés, éviter le brassage des élèves des classes différentes, respecter la distanciation physique de 1 m dans les espaces clos, ne pas se toucher, se laver les mains très régulièrement... Ces mêmes mesures ont également été appliquées pour le périscolaire, que ce soit pour l'accueil du matin, celui du soir ou durant la pause méridienne. Les élèves ont d'abord apporté leur repas froid la première semaine, puis l'agent de restauration a pu reprendre la préparation des repas. Deux services ont permis de respecter la distanciation physique entre les enfants.

Depuis le 22 juin, ce ne sont pas moins de 111 élèves sur 129 qui sont retournés en classe. Soit 86 % de l'effectif total. Ces résultats sont parmi les plus élevés des communes rurales de notre circonscription. A cet égard nous remercions l'équipe enseignante pour son investissement dans la gestion de cette crise inédite.



ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2020

Les animatrices de l'ASC Mézières accueilleront les enfants de 3 à 12 ans de Vert-en-Drouais, mais aussi des communes extérieures, dans les locaux de l'école, place du Général de Gaulle, du 6 au 31 juillet. De nombreuses activités sont prévues sur le thème du bonheur : jeux, bricolages, réalisation d'une fresque, rencontres inter-centres, sorties, veillées... N'hésitez pas à consulter les programmes hebdomadaires d'activités sur les panneaux d'affichage.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le secrétariat de Mairie au : 02 37 82 91 01

BRÈVES

VACANCES D'ÉTÉ 2020

Notre secteur jeunesse (12-17 ans) vous propose 2 semaines d'activités pour cet été du 6 au 17 juillet 2020 :

- Atelier studio RAP, Escape Game, sortie vélo, veillée tournoi de poker, grand jeu de rôle stratégique dans les bois pour la première semaine....
- Chantier jeune Rénov'salle, atelier Graff, sports innovants, réalisation d'un court métrage, jeux de société...pour la deuxième semaine.

Ces activités sont ouvertes à tous les ados, quelle que soit votre commune de résidence.

Les tarifs sont fonction de votre domicile.

L'accueil se fera à Vert en Drouais, mais une navette, pour ceux qui le souhaitent, sera possible entre l'ASC Mézières et l'accueil de Vert en Drouais (départ à 9h15 et retour à 17h30 à Mézières)

Vous trouverez les plannings d'activités sur le site www.ascmezieres.fr à la rubrique «Nos services» - Jeunesse 13-25 ans - Accueil Ados.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ASC Mézières au 02 37 43 74 52 ou par mail : ascmezieres@wanadoo.fr

LE CHANTIER JEUNES REVIENT EN 2020

Cette année, il se déroulera du Lundi 27 juillet au Mercredi 5 août 2020.

Permettez à votre ados de vivre un séjour hors des sentiers battus, au cœur du parc national des Cévennes, entre activités citoyennes (restauration du patrimoine), sportives et culturelles.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet.

Le programme de ce séjour et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site ascmezieres.fr,

- Rubrique «Inscriptions»

- 2^e sous-menu : Fiche d'inscription par secteur

- 4^e ligne : Fiche d'inscription pour le Centre Ados.

ZOOM

Sur smartphone, tablette ou écran... Venez découvrir votre nouveau site Internet

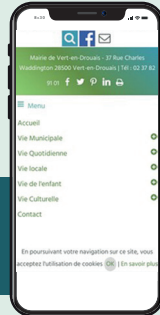
Après plusieurs semaines de réflexion et de travail, la Municipalité a le plaisir de vous annoncer en ce début de mandature la prochaine mise en place du nouveau site Internet entièrement repensé répondant aux normes actuelles :

Portabilité sur tout format d'écran grâce au responsive design

Accès à l'information facilité
Navigation agréable.

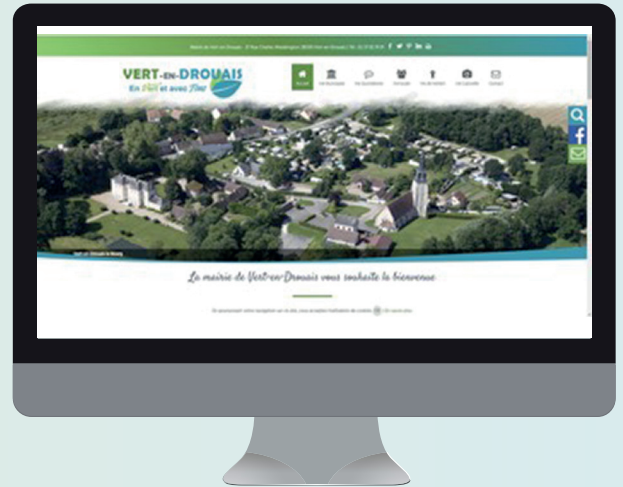
Vous pourrez bientôt découvrir ses différentes rubriques et fonctionnalités en espérant qu'elles vous permettent de vous faire une idée plus précise des actions que mettent en œuvre les élus et l'ensemble du personnel communal.

Vous pourrez vous tenir informés en permanence en vous inscrivant, sur le site, à la « newsletter »
Bonne visite!!



De même il permet aux différentes associations qui animent la vie de notre village de vous informer de leurs activités.

Ce nouveau portail se veut dynamique à l'image de notre village, alors vous n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou à nous proposer des actualités à relayer.



www.vert-endrouais.fr

Après cette longue période où nous n'avons pu nous rencontrer, nous espérons vous retrouver début septembre. Nous vous proposerons, si les conditions sanitaires le permettent, une sortie pour le dernier trimestre. Nous vous ferons parvenir le programme et le bulletin d'inscription en souhaitant vous voir nombreux à y participer.

Continuez à prendre soin de vous.

A bientôt pour la reprise de nos activités.

La Présidente du Club des ZEN AINES et les membres du bureau
Marcelle BOUCHATA



BOÎTES À PAINS

Afin de répondre à la demande des habitants, après consultation, la boulangerie de M. et Mme GOURDON a Mesnil-sur-l'Estrée s'est portée candidate pour exploiter deux « boîtes à pains », pardon distributeur, qui vont être implantées dans notre village. La Mairie n'aura en charge que l'installation électrique et la fourniture d'électricité, le reste relevant de transactions privées entre le fournisseur, la boulangerie Gourdon, et les clients.

La première sera installée au Luat place des Carrouges à côté de la boîte à livres.

La seconde sera installée au Plessis, rue de la Pommeraie, à côté de l'abribus et du panneau d'affichage.

Le dispositif sera opérationnel à compter du 25 Août 2020.

Le pain qui y sera distribué sera de type baguette tradition. Les appareils seront alimentés au minimum tous les jours.

Nous espérons que ces « boîtes à pains » rendront service aux habitants de Vert-en-Drouais et que vous serez nombreux à les utiliser !

Nous vous souhaitons bon appétit...



CANTINE

Commune + hors commune avec participation financière de la commune d'origine		Hors commune sans participation	
Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai)	51,00€	Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai)	61,00€
Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet)	64,00€	Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet)	76,00€
Ticket journalier	6,30 €	Ticket journalier	6,90 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil régulier

(enfants inscrits à l'accueil périscolaire et les enfants hors-commune avec participation de la commune d'origine)

	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Matin 7h15 à 8h35	Si QF* ≤ 300 : 0,61 € Si 300 < QF < 1300 : QF x 0,00202 € Si QF ≥ 1300 : 2,63 €
Après-midi 16h15 à 18h30	Si QF* ≤ 300 : 1,13 € Si 300 < QF < 1300 : QF x 0,003737 € Si QF ≥ 1300 : 4,86 €

Accueil exceptionnel

(enfants non-inscrits à l'accueil périscolaire et enfants hors-commune sans participation de leur commune d'origine)

	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Matin 7h15 à 8h35	3,18€
Après-midi	5,88€

NB : Au cas où les familles ne nous communiqueraient pas leur quotient familial CAF, le tarif maximum sera appliqué. **Le service périscolaire fonctionne jusqu'à 18h30 précises le soir. En cas de retard, le service périscolaire sera facturé 15 euros par quart d'heure et par enfant.**

AUTRES TARIFS (Année 2020)

CIMETIÈRE		LOCATION FOYER RURAL	
Concession 30 ans	220€	482€ Le week-end	
Concession 50 ans	330€	260€ La journée	
Jardin du souvenir	75€	130€ La demi-journée	
Case columbarium / 15 ans	350€		



ETAT CIVIL

Décès

28/02/2020
LEFEVRE Elie

28/03/2020
DESABRES Pierre

10/04/2020
ROBIN Gaston

12/04/2020
VILLALON Serge

Naissances

20/01/2020 PREVOST REBRIOUX Robin

25/02/2020 BULTEZ CARITA Maddy

12/03/2020 COELHO Amalia

20/03/2020 FERREIRA MERCIER Léyana

01/05/2020 LHERIAU Cassy

08/06/2020 ABDELMALEK DESANGLOIS Leïla

10/06/2020 BONNARD Louis

23/06/2020 DIEU Salomé



SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à : mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr ou sur papier libre à la mairie.



Directeur de la publication :

E. Delaplace, Maire

Responsable de la rédaction :

V.Castel

Rédaction :

E. Delaplace, I. Guichard-Chaudat, M-J. Villalon,

V. Castel, F. Dumon, B. Quéru;

Crédit Photos :

E. Delaplace, V.Castel, I. Guichard-Chaudat,

M-J. Villalon, F. Dumon,

Imprimé à 600 exemplaires

et distribué gratuitement

Création graphique :

Agence COMELO 06 20 85 10 51

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTÉ

DÉCHETS VISÉS :
branches de pelouses,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
forte mulching,
apport en déchèterie



*LA MAIRIE-VERTE F



Soyons respectueux entre voisins...